

Prévisions d'effectifs d'élèves du premier degré : hausse en élémentaire et baisse en préélémentaire à l'horizon 2016

- Le nombre d'élèves dans le premier degré devrait s'établir à 6 815 900 à la rentrée 2015 et à 6 820 800 à celle de 2016. À partir de la rentrée 2015, l'enseignement préélémentaire devrait connaître une baisse des effectifs des élèves âgés de trois ans ou plus. L'augmentation de la scolarisation des enfants de deux ans pourrait cependant permettre de stabiliser les effectifs de ce niveau en 2015. Les effectifs de l'enseignement élémentaire continueront d'augmenter en 2015 et 2016.

Annie Dubujet, DEPP-B1

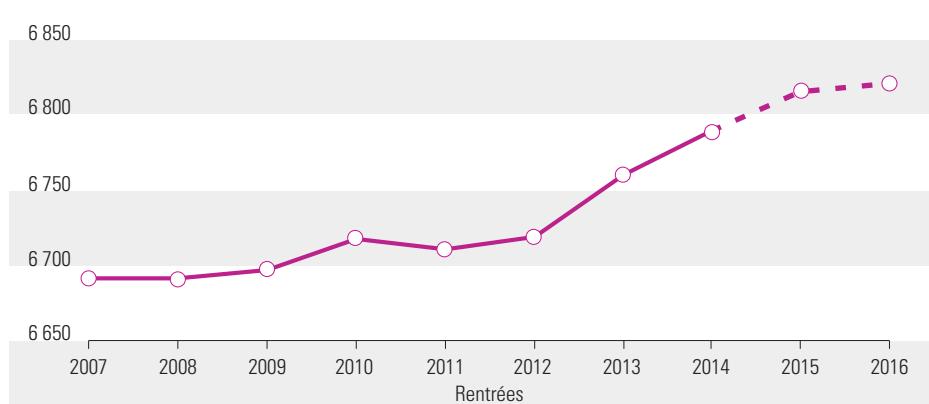
■ Les prévisions d'effectifs d'élèves scolarisés aux deux prochaines rentrées reposent sur des hypothèses de taux de scolarisation pour le préélémentaire et sur les taux de passage dans l'élémentaire. Outre les évolutions démographiques, les hypothèses utilisées reposent sur la prise en compte des conséquences attendues des politiques éducatives mises en place. Les effectifs des écoles publiques et privées (France métropolitaine et DOM) devraient augmenter de 27 300 élèves à la rentrée 2015 et de 5 000 élèves à celle de 2016 (**FIGURES 1 ET 2**). Comme à la rentrée 2014, ces augmentations seront portées par l'enseignement élémentaire qui accueillera 26 200 enfants supplémentaires en 2015 puis 23 200 en 2016.

Les effectifs en préélémentaire devraient se stabiliser à la rentrée 2015 grâce à l'augmentation de la scolarisation des enfants de deux ans dans les zones d'éducation prioritaire, avant de connaître une baisse importante en 2016 due au départ vers l'élémentaire de la génération, historiquement importante, des enfants nés en 2010.

La génération des enfants nés en 2010 quitte le préélémentaire à la rentrée 2016, entraînant une baisse des effectifs

Après une baisse de 5 900 élèves à la rentrée 2014, les effectifs de préélémentaire devraient se stabiliser à la

1 – Évolution des effectifs dans le premier degré (en milliers)



Directrice de la publication : Catherine Moisan
Secrétaire de rédaction : Marc Saillard
Maquettiste : Frédéric Voiret
Impression : DEPP/DVE
ISSN 1286-9392
Département de la valorisation et de l'édition
61-65, rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Champ : France métropolitaine et DOM, secteurs public et privé.

Source : MENESR-DEPP

2 – Prévisions des effectifs d'élèves du premier degré pour 2015 et 2016 (en milliers)

	Constat 2014	Prévision 2015	Évolution de 2014 à 2015		Prévision 2016	Évolution de 2015 à 2016	
			Effectifs	%		Effectifs	%
Préélémentaire	2 574,9	2 575,4	0,4	0,0	2 556,5	- 18,8	- 0,7
dont 2 ans	96,4	99,0	2,6	2,7	102,5	3,5	3,5
Élémentaire	4 165,7	4 191,9	26,2	0,6	4 215,1	23,2	0,6
CLIS	48,0	48,6	0,7	1,4	49,2	0,5	1,1
Total 1^{er} degré	6 788,6	6 815,9	27,3	0,4	6 820,8	5,0	0,1

Champ : France métropolitaine et DOM, secteurs public et privé.

Source : MENESR-DEPP.

rentrée 2015 : + 400 élèves, puis baisser de 18 800 élèves (- 0,7 %) à celle de 2016 (**FIGURES 2 ET 3**).

La politique d'accueil des enfants de deux ans favorisée à la rentrée 2013, pour prendre en compte l'objectif de 30 % d'enfants de deux ans scolarisés dans les zones de l'éducation prioritaire ([voir encadré «ÉDUCATION PRIORITAIRE»](#)), pourrait conduire à scolariser 2 600 élèves de deux ans supplémentaires en 2015 et 3 500 en 2016.

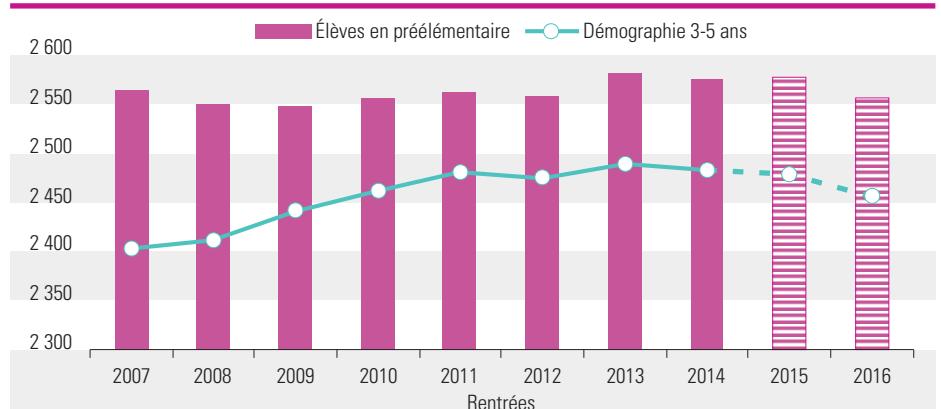
Les effectifs des élèves âgés de trois à cinq ans devraient à l'inverse baisser par le jeu des remplacements des générations. En effet, à la rentrée 2015, la génération 2012 âgée de trois ans remplacera celle de 2009 âgée de six ans, plus importante, qui quittera le niveau préélémentaire. La population des enfants âgés de trois à cinq ans devrait ainsi diminuer de 4 000 à la rentrée 2015 (**FIGURE 4**).

À la rentrée 2016, la baisse des effectifs des élèves de trois à cinq ans devrait être très marquée. Les enfants issus de l'importante génération 2010 quitteront le préélémentaire et seront remplacés par ceux de la génération 2013, de taille bien plus faible. Une baisse de 22 500 enfants de trois à cinq ans est ainsi prévue.

Compte tenu des taux de scolarisation à ces âges, c'est une baisse des élèves de trois à cinq ans de - 2 000 en 2015 et de - 22 300 en 2016 qui est attendue. En 2015, cette baisse devrait être entièrement compensée par l'accroissement du nombre d'enfants de deux ans entrant à l'école.

Si le taux de scolarisation à deux ans était maintenu identique à celui de la rentrée 2014 (11,8 %) et compte tenu de la baisse du nombre d'enfants âgés de trois à cinq ans, les effectifs en préélémentaire diminueraient de 3 300 élèves

3 – Évolution des effectifs dans l'enseignement préélémentaire (en milliers)



Lecture : à la rentrée 2015, 2 575 400 enfants sont scolarisés en préélémentaire. À la même date, la population des 3-5 ans est estimée à 2 478 700 enfants.

Champ : France métropolitaine et DOM, secteurs public et privé.

Sources : MENESR-DEPP, Insee.

4 – Évolution de la population

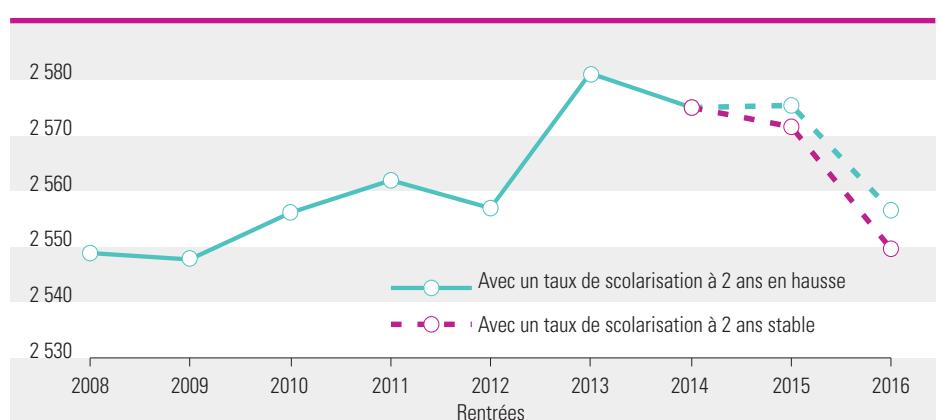
	Source Insee-DEPP			Estimation DEPP	
	2011 à 2012	2012 à 2013	2013 à 2014	2014 à 2015	2015 à 2016
3-5 ans	- 5 500	13 600	- 6 100	- 4 000	- 22 500
6-10 ans	22 300	20 900	33 800	24 300	24 600
Total 3-10 ans	16 800	34 500	27 700	20 300	2 100

Lecture : entre les rentrées 2013 et 2014, la population âgée de 3 à 5 ans a diminué de 6 100 enfants et celle âgée de 6 à 10 ans a augmenté de 33 800 enfants. Entre les rentrées 2014 et 2015, on estime que le nombre d'enfants de 3 à 5 ans devrait diminuer de 4 000 et que celui des enfants de 6 à 10 ans devrait augmenter de 24 300.

Champ : France métropolitaine et DOM.

Sources : MENESR-DEPP, Insee.

5 – Évolution des effectifs dans l'enseignement préélémentaire selon le taux de scolarisation à deux ans (en milliers)



Champ : France métropolitaine et DOM, secteurs public et privé.

Source : MENESR-DEPP.

en 2015 et de 21 900 élèves en 2016 (**FIGURE 5**).

Les générations plus nombreuses entrant en élémentaire expliquent la progression des effectifs

Le nombre d'élèves en élémentaire devrait s'accroître de 26 200 élèves à la rentrée 2015 (+ 0,6 %) et de 23 200 élèves (+ 0,6 %) en 2016. Les effectifs dans ce niveau seraient ainsi de 4 191 900 en 2015 et de 4 215 100 en 2016 (**FIGURE 2**).

Depuis la rentrée 2012, l'arrivée de générations de taille plus importante en cours préparatoire (générations 2006 à 2010) que celles qui intègrent l'enseignement du second degré (générations 2001 à 2005) explique la croissance continue qui s'observe depuis cette date dans ce niveau d'enseignement (**FIGURE 6**).

Les générations 2009 et 2010, qui auront six ans aux rentrées 2015 et 2016, ont enregistré un nombre de naissances supérieur de 25 000 et de 26 000 par rapport aux générations 2004 et 2005 qui intègreront le second degré à ces mêmes rentrées. Ce sont ces écarts qui expliquent en très grande partie l'augmentation du nombre d'élèves de ce niveau d'enseignement pour les deux prochaines années scolaires.

L'accueil des élèves en situation de handicap dans les classes d'inclusion scolaire devrait se poursuivre

À la rentrée 2014, 48 000 élèves sont scolarisés dans des classes d'inclusion scolaire (CLIS). Ces classes accueillent des élèves en situation de handicap leur permettant de profiter d'une scolarité inclusive tout en restant au sein d'un milieu scolaire ordi-

naire. Les prévisions établies pour les prochaines rentrées reposent sur la poursuite de la scolarisation de ces élèves. Leurs effectifs continueraient d'augmenter au cours des prochaines rentrées scolaires, mais de manière plus modérée qu'en 2014 (+ 1,4 % en 2015 et + 1,1 % en 2016 contre + 1,7 % constaté à la rentrée 2014). Ce sont ainsi 48 600 élèves en situation de handicap qui devraient être scolarisés dans un établissement du premier degré à la rentrée 2015 puis 49 200 à celle de 2016 (**FIGURE 2**).

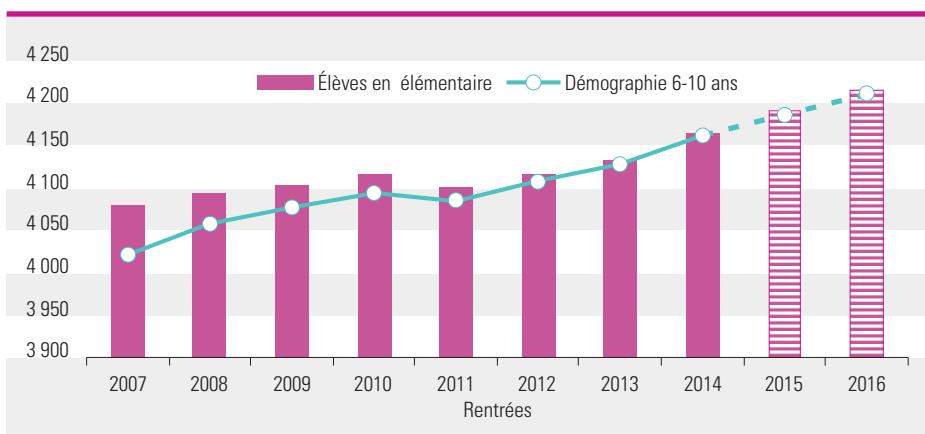
Une très légère augmentation dans le secteur public due à la scolarisation des enfants de deux ans

Avec 5 880 900 élèves à la rentrée 2014, la part du secteur public s'établissait à 86,6 %. Ce taux devrait peu évoluer aux rentrées de 2015 et 2016 (**FIGURE 7**).

Cette part s'établirait à 87,8 % en préélémentaire et à 85,9 % dans l'élémentaire aux deux prochaines rentrées scolaires. Dans le préélémentaire, l'augmentation du taux de scolarisation des enfants de deux ans dans les zones de l'éducation prioritaire devrait accroître la part du secteur public pour cet âge, la faisant passer de 77,1 % en 2014 à 77,7 % à la rentrée 2015 puis à 78,6 % à celle de 2016. La hausse prévue du nombre d'élèves de deux ans devrait essentiellement concerter le secteur public auquel appartiennent les écoles de l'éducation prioritaire, expliquant ainsi l'augmentation de la part du secteur public pour cet âge.

Les effectifs du secteur privé devraient augmenter de 1 900 élèves à la rentrée 2015 puis de 600 élèves à la rentrée

6 – Évolution des effectifs dans l'enseignement élémentaire (en milliers)



Lecture : à la rentrée 2015, 4 191 900 enfants sont scolarisés en préélémentaire. À la même date, la population des 6-10 ans (âge théorique du niveau élémentaire) est estimée à 4 187 000 enfants.

Champ : France métropolitaine et DOM, secteurs public et privé.

Sources : MENESR-DEPP, Insee.

7 – Prévisions des effectifs d'élèves du premier degré (secteur public) pour 2015 et 2016 (en milliers) et part du public

	Constat 2014		Prévision 2015		Prévision 2016	
	Effectif	Part du public (%)	Effectif	Part du public (%)	Effectif	Part du public (%)
Préélémentaire	2 258,5	87,7	2 260,9	87,8	2 244,8	87,8
dont 2 ans	74,3	77,1	76,9	77,7	80,5	78,6
Élémentaire	3 577,6	85,9	3 600,0	85,9	3 619,9	85,9
CLIS	44,8	93,3	45,4	93,3	45,9	93,3
Total 1^{er} degré	5 880,9	86,6	5 906,3	86,7	5 910,6	86,7

Champ : France métropolitaine et DOM, secteur public.

Source : MENESR-DEPP.

2016. Le secteur public devrait scolariser 25 400 élèves supplémentaires en 2015 puis 4 300 en 2016. Alors que le préélémentaire gagne des élèves dans le secteur public en 2015 (+ 2 400) grâce à l'augmentation du nombre des élèves de deux ans, c'est une baisse qui devrait s'observer

dans le secteur privé. À la rentrée 2016, les effectifs dans le préélémentaire seront en baisse dans les deux secteurs. Les évolutions démographiques permettront aux deux secteurs de connaître une hausse des effectifs en élémentaire à la rentrée 2015 comme à celle de 2016. ■

en savoir plus

« Les élèves du premier degré : 930 classes supplémentaires à la rentrée 2014 », Note d'Information, n° 41, MENESR-DEPP, décembre 2014.

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

ÉDUCATION PRIORITAIRE

L'un des objectifs de la loi d'orientation pour la refondation de l'école vise à favoriser l'accueil des enfants de moins de trois ans dans les zones de l'éducation prioritaire pour atteindre dans celles-ci un taux de scolarisation de ces enfants de 30 %.

À la rentrée 2014, ce taux atteignait 20,6 %.

Les hypothèses retenues pour ces prévisions sont d'atteindre progressivement un taux de scolarisation de 30 % en 2018 pour les zones d'éducation prioritaire et de stabiliser ce taux hors éducation prioritaire. Ces hypothèses conduiraient à scolariser 12 000 enfants de deux ans supplémentaires d'ici la rentrée 2018.

MÉTHODE DE PRÉVISION RETENUE DANS LE PREMIER DEGRÉ

Champ de la prévision

Les prévisions portent sur l'ensemble du premier degré, secteurs public et privé, en France métropolitaine et dans les cinq DOM.

Le préélémentaire

Les prévisions dans le préélémentaire se basent sur des taux de scolarisation. Les données démographiques utilisées lors de ces prévisions s'appuient sur le bilan démographique de 2014 de l'Insee. Les effectifs d'enfants des générations 2007 à 2014 ont été révisés par la DEPP à partir des données de l'état civil et des bilans démographiques précédents. Le nombre d'enfants par âge des rentrées 2015 et 2016, évalué au 31 décembre, a été estimé en faisant l'hypothèse que les taux de mortalité par âge et les soldes migratoires resteraient constants.

Pour chaque âge (public + privé), on calcule à partir de ces données les taux de scolarisation des rentrées précédentes en rapportant le nombre d'élèves d'un âge donné à la population totale du même âge. Ces taux sont ensuite projetés pour les rentrées 2015 et 2016 et appliqués aux populations par âge estimées pour ces années. On obtient ainsi pour chaque âge concerné les effectifs qui devraient être scolarisés en préélémentaire. Les hypothèses retenues pour l'évolution des taux de scolarisation sont :

- une hausse de 0,4 point du taux de scolarisation des enfants de deux ans en 2015 et en 2016 ;
- une stabilisation du taux de scolarisation des enfants de trois à cinq ans à 99,5 %.

L'élémentaire

Les prévisions dans l'élémentaire se basent sur les taux de passage apparents. Ces taux se calculent sur les rentrées scolaires précédentes en rapportant l'effectif d'un niveau d'études (public + privé) à l'effectif du niveau inférieur de la rentrée précédente.

Ainsi le taux de passage pour les CM2 de la rentrée 2014 est le rapport du nombre d'élèves en CM2 en 2014 sur l'effectif des CM1 de la rentrée 2013. Pour les CP, le niveau inférieur est assimilé aux enfants de cinq ans ou plus scolarisés dans le préélémentaire. Ces taux de passage comprennent à la fois les passages dans le niveau supérieur, les redoublements dans le niveau étudié mais aussi dans le niveau inférieur, ainsi que les effets migratoires.

Les taux de passage ainsi calculés sont ensuite projetés pour les rentrées 2015 et 2016. Les hypothèses retenues pour l'évolution de ces taux sont des baisses des taux de redoublement afin de revenir aux taux observés à la rentrée 2013 :

- une baisse des redoublements en CP et CE1 se traduisant par une baisse du taux de passage apparent en CP (- 0,1 point en 2015) et le maintien de ce taux de passage 2014 en CE1 ;
- une baisse des redoublements en CE2 et CM1 se traduisant par une baisse du taux de passage apparent en CE2 (- 0,1 point en 2015) et une légère hausse de ces taux de passage en CM1 et CM2 (+ 0,05 point en 2015). ■